



En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique

Synthèse des résultats

Baromètre d'opinion DREES 2017

- Mars 2018 -



Enquête réalisée par l'institut BVA pour la DREES

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

<https://www.bva-group.com/>

Sommaire

Vue d'ensemble

En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique	3
--	---

Focus 1

Une hausse du niveau des inégalités perçues entre les femmes et les hommes	7
--	---

Focus 2

Les aidants de proches âgés en perte d'autonomie souhaitent davantage de soutien de la part des pouvoirs publics	9
--	---

Focus 3

Le logement, un sujet de préoccupation majeur pour les Français	11
---	----

Présentation du Baromètre d'opinion DREES	13
---	----

Pour en savoir plus	14
---------------------------	----

Dossier réalisé par **Kim Antunez** et **Adrien Papuchon**

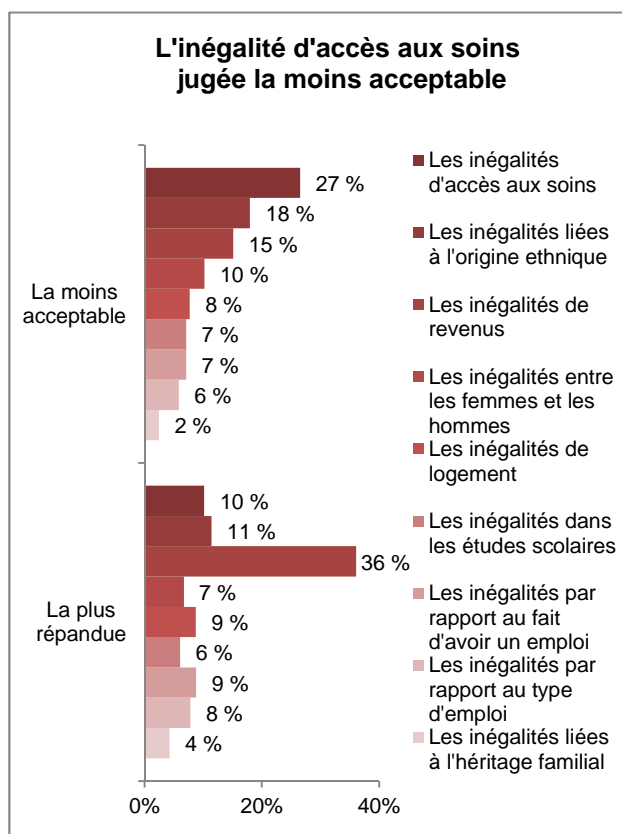
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

En 2017, des Français moins inquiets et davantage demandeurs d'intervention publique

- 77 % des Français trouvent la société injuste. En 2017, ils sont toutefois un peu moins nombreux que par le passé à penser que les inégalités ont augmenté ou vont augmenter à l'avenir.
- Le pessimisme quant à leur avenir personnel a diminué depuis 2013, pour atteindre 41 % en 2017.
- Près d'un quart des Français pensent que le niveau du financement de la protection sociale est insuffisant. C'est la proportion la plus élevée depuis 2011.

→ **Depuis 2000**, le Baromètre d'opinion de la DREES est un **outil de référence** pour analyser l'évolution de l'opinion des Français sur leur **santé**, sur la **protection sociale** (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, pauvreté et exclusion) ainsi que sur les **inégalités et la cohésion sociale**. Les données de la vague 2017 ont été collectées entre octobre et décembre, auprès d'un **échantillon de plus de 3 000 personnes**, représentatif de la population âgée de 18 ans ou plus en France métropolitaine (méthode des quotas). Dans la suite de ce document et pour en faciliter la lecture, le terme « Français » désigne les personnes âgées de 18 ans ou plus vivant en France métropolitaine interrogées dans le cadre de ce Baromètre, qu'elles soient de nationalité française ou non.

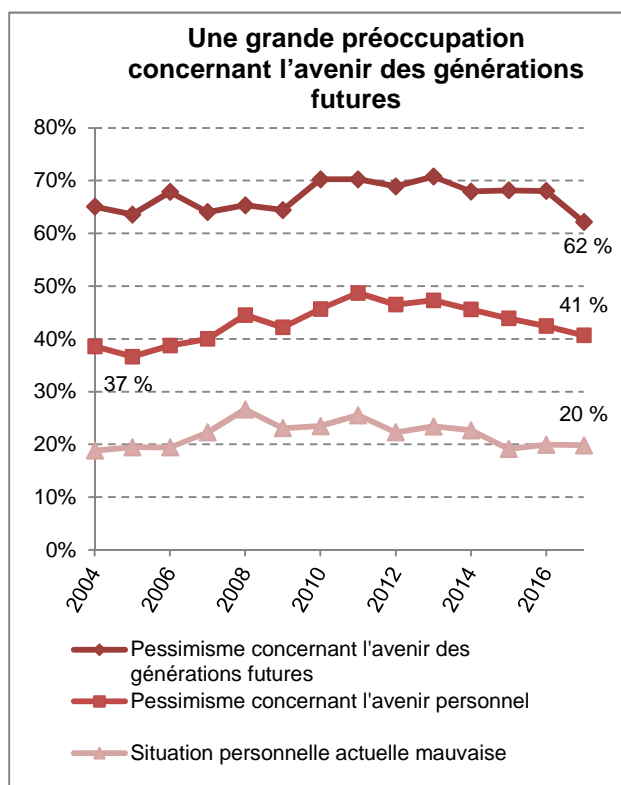
1. Une société qui reste injuste pour près de huit Français sur dix



En 2017, 77 % des Français trouvent la société plutôt injuste. Une grande majorité juge également que la pauvreté et l'exclusion (neuf Français sur dix) et les inégalités (huit sur dix) ont augmenté depuis cinq ans, et huit Français sur dix pensent que cette augmentation va se poursuivre dans les prochaines années. Ces parts sont globalement stables depuis 2009 malgré une très légère baisse par rapport à 2016 pour l'ensemble de ces sujets.

Les inégalités jugées les moins acceptables par les Français concernent l'accès aux soins (pour 27 % d'entre eux), l'origine ethnique (18 %) et les revenus (15 %). Les inégalités de revenus correspondent au type d'inégalité que les Français jugent le plus répandu aujourd'hui (36 % d'entre eux) loin devant l'origine ethnique et l'accès aux soins évoqués par un Français sur dix.

2. Des Français un peu moins pessimistes concernant leur situation et celle des générations futures mais toujours très préoccupés par la précarité



En 2017, comme les années précédentes, **deux enquêtés sur dix considèrent que leur situation personnelle actuelle est globalement « mauvaise »**.

Quatre enquêtés sur dix sont également pessimistes quant à leur avenir personnel. Après avoir augmenté de 12 points entre 2005 et 2011, ce pessimisme a diminué de 6 points depuis 2013.

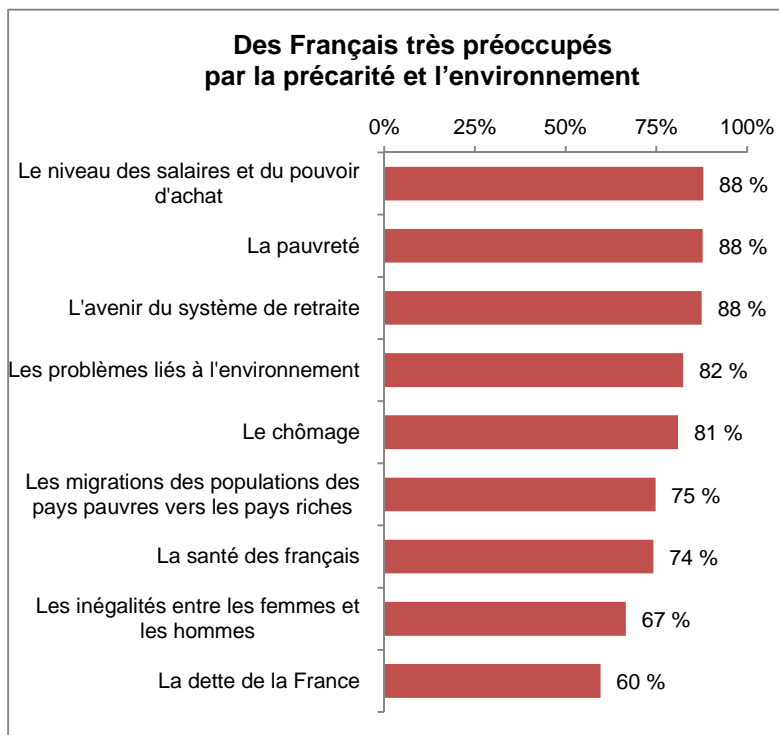
Malgré une baisse similaire, **les Français restent davantage pessimistes quant à l'avenir de leurs enfants ou des générations futures puisqu'ils sont six sur dix dans ce cas.**

Le pessimisme concernant sa propre situation concerne particulièrement les populations fragiles. Par exemple, 45 % des chômeurs considèrent que leur situation personnelle actuelle est mauvaise contre 17 % du reste de la population. Les chômeurs sont également plus inquiets concernant leur avenir personnel (+8 points

par rapport aux autres) mais pas plus que le reste de la population concernant les générations futures.

La pauvreté est citée par près de neuf Français sur dix comme étant un sujet préoccupant. Il en est de même pour le niveau des salaires et du pouvoir d'achat et l'avenir du système de retraite. Les problèmes liés à l'environnement et le chômage préoccupent également huit Français sur dix.

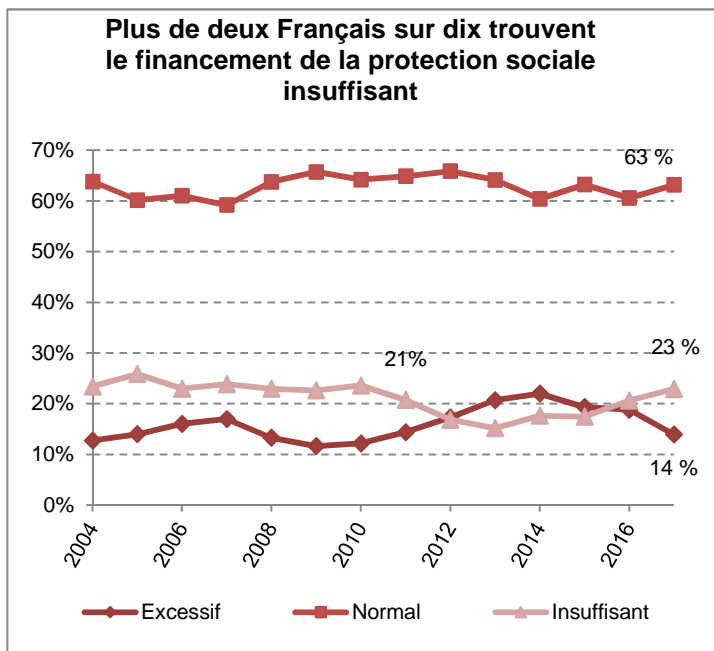
La préoccupation qui a connu la plus grande augmentation depuis 2014 concerne les inégalités entre les femmes et les hommes (+9 points de pourcentage). À l'inverse, celle qui a connu la plus forte baisse concerne la dette de la France (-10 points depuis 2014).



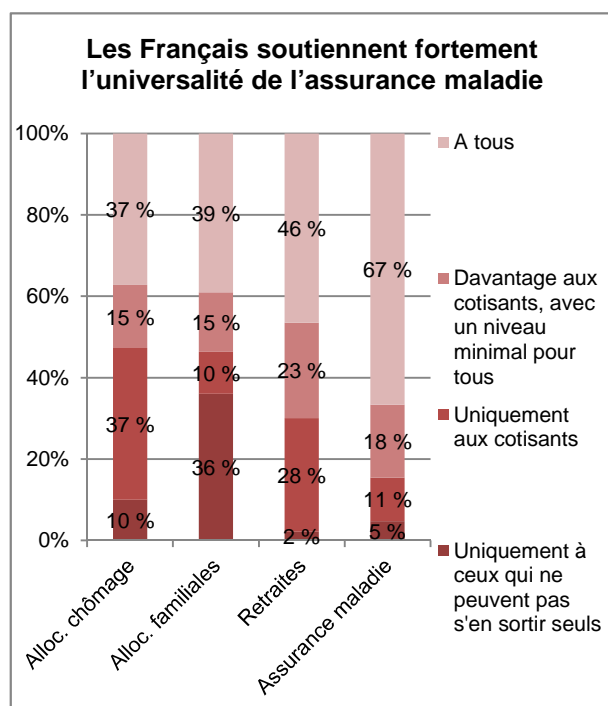
3. De moins en moins de Français trouvent que la protection sociale coûte trop cher

Six Français sur dix trouvent normal que leur pays consacre environ le tiers de son revenu national au financement de la protection sociale. Cette part est relativement stable depuis plusieurs années. En revanche, la part de Français qui trouvent le niveau de financement insuffisant (23 %) redevient supérieure à celle qui jugent ce niveau excessif (14 %), ce qui n'était plus le cas depuis 2011.

Les Français qui pensent que le coût de la Sécurité sociale est trop important sont également de moins en moins nombreux même s'ils restent majoritaires. Ils sont six sur dix dans ce cas en 2017 contre sept sur dix en 2014.



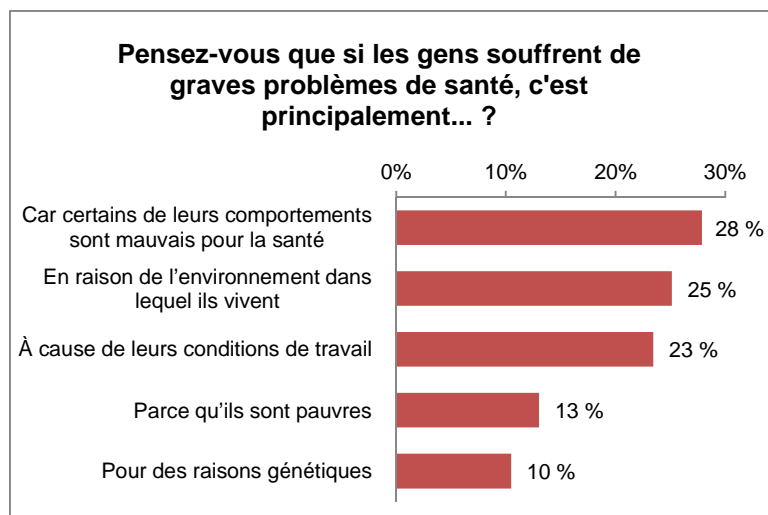
Le développement de services (crèches, dispositifs de formation, équipements...) est cité par six Français sur dix comme étant l'action la plus nécessaire à l'amélioration de la politique sociale. Cette aspiration est principalement évoquée par les personnes d'âge actif, les plus concernées par le besoin en crèches ou en dispositifs de formation. Les personnes âgées indiquent plus que les autres (21 % contre 15 %) le besoin d'un meilleur accompagnement vers les droits (agents accompagnateurs dans les services publics, aide à l'utilisation du numérique...) alors que les jeunes de 18 à 24 ans citent davantage l'augmentation des prestations (32 % contre 20 %).



On observe un fort soutien à l'universalité des prestations sociales, en particulier concernant l'assurance maladie. En 2017, 67 % des Français considèrent que tout le monde – cotisants comme non cotisants – devrait en bénéficier. Un peu moins de la moitié sont de cet avis concernant les retraites et près d'un Français sur quatre serait plutôt d'avis qu'elles profitent davantage aux cotisants avec un niveau minimal de protection pour les autres, comme c'est le cas actuellement. À l'inverse, pour les allocations chômage et familiales, moins de 40 % des Français souhaiteraient qu'elles bénéficient à tous. Une proportion similaire pensent que les allocations chômage devraient être réservées uniquement aux cotisants et que les allocations familiales ne devraient concerner que ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls.

4. Des Français inquiets de la santé de leurs concitoyens mais satisfaits des services offerts par les professionnels de santé

Sept Français sur dix se déclarent en bonne santé, une personne sur quatre s'estimant même en très bonne santé. Ces proportions sont stables depuis dix ans mais diffèrent selon le revenu puisque huit enquêtés sur dix dont le revenu du foyer est supérieur au revenu médian se déclarent en bonne santé, contre six sur dix pour ceux dont le revenu est inférieur à ce niveau. Les Français sont davantage inquiets concernant l'évolution de l'état de santé de la population en général : ils sont 45 % à penser qu'il s'est détérioré au cours des dernières années, c'est-à-dire 11 points de plus que dix ans plus tôt.



Près d'un enquêté sur deux cite des raisons d'ordre environnemental comme étant les principales causes des graves problèmes de santé (25 % pensent que c'est en raison de l'environnement dans lequel les personnes vivent, 23 % à cause de leurs conditions de travail). Pour près de trois enquêtés sur dix, il s'agit davantage du comportement des individus et seul un enquêté sur dix pense que la cause est principalement

d'origine génétique. Les personnes avec un niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat sont proportionnellement plus nombreuses à citer l'environnement des individus alors que les personnes moins diplômées citent davantage les conditions de travail et la pauvreté.

Une grande majorité de Français sont satisfaits des soins prodigués par les différents professionnels de santé, en particulier les infirmiers (87 %) et les médecins généralistes (85 %), même si la satisfaction envers ces derniers est en très légère baisse depuis 2014. À l'inverse, à peine plus d'un Français sur deux est satisfait des services offerts par les urgences hospitalières.

De manière générale, les Français restent très satisfaits des soins prodigués par les médecins généralistes. 85 % jugent que leur médecin généraliste leur donne suffisamment d'informations sur leur état de santé. **Huit sur dix ont le sentiment que leur médecin généraliste leur accorde suffisamment de temps. C'est un peu moins le cas pour le temps accordé à donner des conseils de prévention même s'ils sont sept sur dix à estimer qu'il est suffisant.**



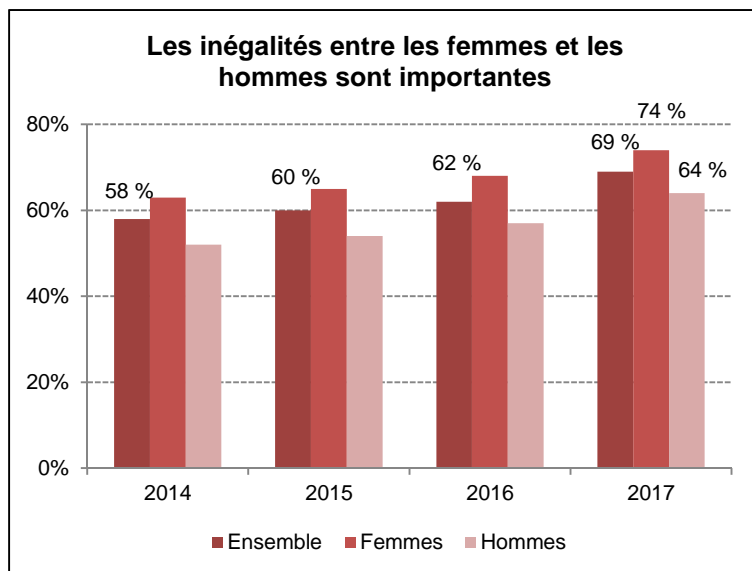
Une hausse du niveau des inégalités perçues entre les femmes et les hommes

- La part des Français qui estiment que les inégalités entre les femmes et les hommes sont importantes augmente par rapport à 2016 pour atteindre 69 %.
- Une personne sur cinq déclare avoir été témoin de discriminations liées au fait d'être une femme au cours des 12 derniers mois.
- L'adhésion au modèle de la femme au foyer est passée de 33 % à 18 % en 10 ans.

La collecte d'entretiens sur laquelle se fonde le Baromètre d'opinion DREES 2017 s'est déroulée du 16 octobre au 2 décembre 2017, c'est-à-dire dans les semaines qui ont suivi la révélation au grand public de « l'affaire Weinstein ». L'abondance de la prise de parole sur ce sujet au cours de la période de collecte est susceptible d'avoir eu une influence sur les résultats présentés ici.

De fortes inégalités perçues entre les femmes et les hommes

La principale nouveauté observée en 2017 consiste en une hausse de l'intensité perçue des



inégalités entre les femmes et les hommes : en un an, **la part des personnes qui jugent que les inégalités entre hommes et femmes sont importantes est passée de 62 % à 69 %**. Cette augmentation est d'ampleur comparable quel que soit le genre de la personne enquêtée. En 2017, **74 % des femmes** considèrent que les inégalités entre les sexes sont importantes, contre **64 % des hommes**.

Plus précisément, **les femmes sont plus nombreuses que les hommes à considérer que**

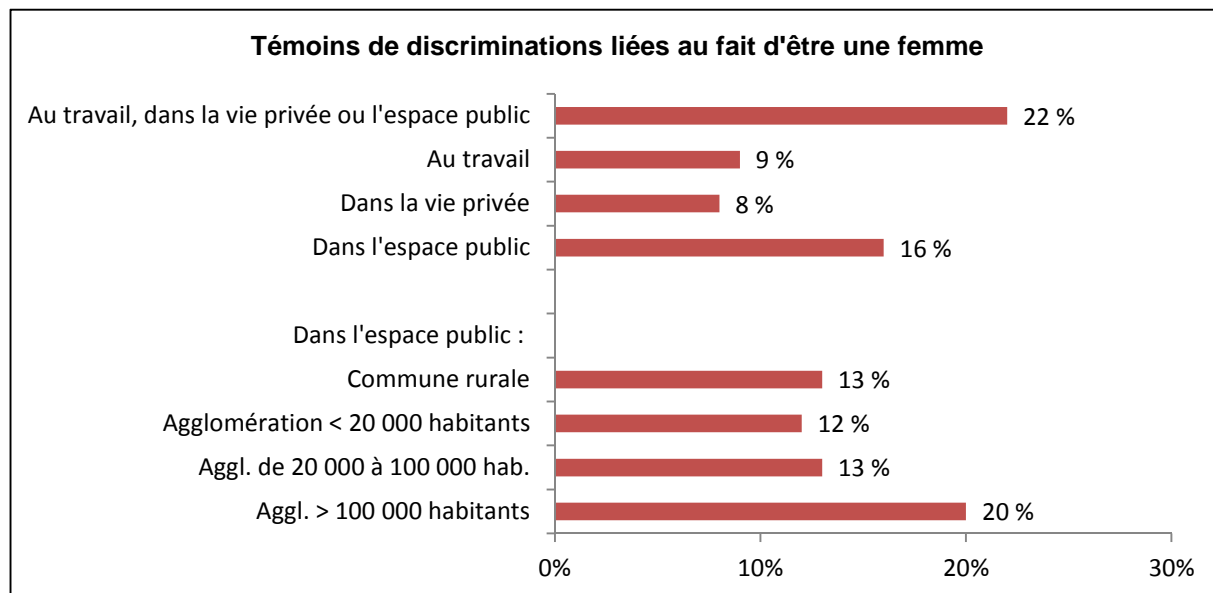
ce type d'inégalités est fort quand elles appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle¹ dans laquelle elles sont minoritaires. Les écarts entre l'opinion des femmes et celle des hommes varient de 13 à 17 points de pourcentage au sein du groupe des agriculteurs, artisans et commerçants, parmi les ouvriers, ou encore au sein des cadres supérieurs et professions libérales. En revanche, chez les employés ou les professions intermédiaires, les appréciations portées ne diffèrent pas significativement en fonction du sexe. Les expériences vécues dans le cadre de professions où les hommes sont surreprésentés semblent donc conduire les femmes à une vision de la société plus inégalitaire du point de vue du genre.

22 % des personnes interrogées disent avoir été témoins de discriminations contre les femmes, que ce soit « au travail », « dans l'espace public » ou « dans la vie privée ». Les femmes déclarent plus souvent que les hommes en avoir été témoin (27 % contre 17 %). **Les femmes de moins de 35 ans apparaissent particulièrement exposées**, quel que soit le type d'espace considéré : elles disent encore plus souvent que les autres femmes avoir

¹ Dernière profession exercée.

été témoins de discriminations contre les femmes, au travail (20 % contre 7 %), dans l'espace public (27 % contre 17 %) ou dans la vie privée (15 % contre 8 %).

Le plus grand nombre de discriminations relevées concerne **l'espace public** (16 % contre 8 % et 9 % pour la vie privée et le travail), une femme sur cinq disant avoir assisté à au moins une situation discriminatoire dans ce type de contexte. Dans le cas de l'espace public, **la taille de l'agglomération²** de résidence joue également : **20 % des personnes vivant dans les agglomérations d'au moins 100 000 habitants** disent en avoir été témoins, contre 12 % et 13 % dans les villes moins peuplées et les communes rurales.



Cependant, certains stéréotypes résistent encore... surtout chez les hommes

Du point de vue des opinions quant aux qualités et aux aspirations qui seraient liées au fait d'être un homme ou une femme, les réponses varient nettement selon le thème abordé et selon le sexe de la personne interrogée. **Pour plus de huit personnes sur dix, les hommes ne font pas de meilleurs managers que les femmes** et neuf personnes sur dix pensent qu'elles ont autant l'esprit scientifique que les hommes. Par ailleurs, **l'adhésion au modèle de la femme au foyer est passée en dix ans de 33 % à 18 %**.

En revanche, l'opinion selon laquelle les femmes disposeraient de compétences supérieures pour prendre soin des autres et des enfants en particulier reste beaucoup plus répandue : pour une personne sur deux, **les mères savent mieux répondre aux besoins et attentes des enfants** que les pères, et une personne sur trois considère que **les femmes font de meilleures infirmières** que les hommes. Ces deux derniers **points de vue sont partagés par nettement plus d'hommes** (58 % et 46 %) que de femmes (48 % et 27 %).

L'enquête de 2017 abordait aussi la dimension des stéréotypes de genre sous un angle différent, en demandant « Selon vous, **les blagues et les réflexions sur les femmes en général sont-elles sexistes ?** ». C'est le cas pour **près de deux enquêtés sur trois**, quoique cette appréciation soit elle aussi plus fréquente parmi les femmes que parmi les hommes (69 % contre 57 %).

² La notion d'agglomération utilisée ici repose sur le système de définition des unités urbaines adopté par l'Insee.

Les aidants de proches âgés en perte d'autonomie souhaitent davantage de soutien de la part des pouvoirs publics

- Huit aidants sur dix ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidés par les pouvoirs publics.
- Un tiers des Français déclarent qu'ils feraient en sorte de s'occuper de leur parent proche à son domicile s'il devenait dépendant.

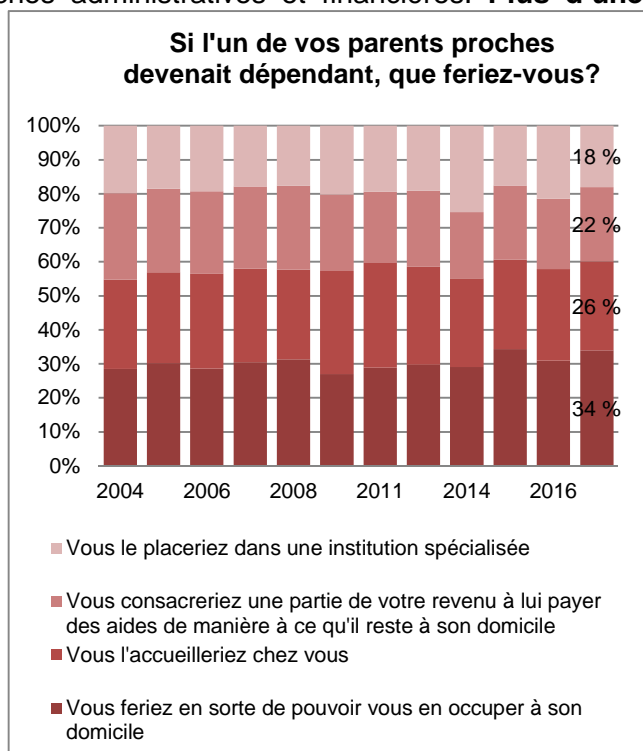
Un aidant (non professionnel) assiste de manière régulière et bénévole une personne en perte d'autonomie, du fait de son âge, d'une maladie ou d'un handicap. Il l'aide à accomplir une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne en se rendant chez elle, dans l'institution où elle vit ou en l'accueillant à son propre domicile. Le Baromètre d'opinion DREES permet d'approcher dans une certaine mesure les aidants aux personnes âgées. **Un enquêté sur cinq déclare apporter une aide régulière et bénévole à une personne âgée dépendante.** Cette proportion est largement supérieure à celle que l'on retrouve dans l'enquête Handicap-Santé de 2008 qui donne une estimation plus fiable et plus ciblée³ du nombre d'aidants (4,3 millions de personnes, soit environ 9 % de la population).

Les femmes et les personnes âgées de 50 à 64 ans, davantage susceptibles d'avoir un proche dépendant, sont légèrement surreprésentées dans la population des aidants aux personnes âgées. En revanche, le profil social des aidants semble proche de celui de l'ensemble des enquêtés.

Les tâches prises en charge par les aidants sont nombreuses et parfois très lourdes. Il peut s'agir de faire la toilette, les courses, le ménage, emmener et assister aux rendez-vous médicaux ou encore effectuer les démarches administratives et financières. **Plus d'une personne se déclarant aidant sur dix indique vivre avec la personne âgée dépendante ou passer un minimum de 18 heures hebdomadaires à l'aider, sans compter les moments de soutien moral.**

Un tiers des Français serait prêt à s'occuper d'un parent proche à son domicile s'il devenait dépendant

Quand ils sont interrogés sur la manière dont ils agiraient si un parent proche devenait dépendant, **de plus en plus de Français indiquent qu'ils feraient en sorte de pouvoir s'en occuper à son domicile.** Plus d'un enquêté sur trois est de cet avis en 2017 contre un sur quatre en 2009. Un enquêté sur quatre l'accueillerait chez lui.



³ Est considérée comme aidant dans l'enquête Handicap-Santé toute personne aidant régulièrement dans les tâches de la vie quotidienne, financièrement ou par un soutien moral, au moins une personne âgée de 60 ans ou plus vivant à domicile, en raison d'un problème de santé ou d'un handicap.

Un Français sur cinq consacrerait une partie de son revenu à aider financièrement leur proche afin qu'il puisse rester à son domicile ; ils étaient un sur quatre de cet avis en 2004. Enfin, moins d'un sur cinq placerait son parent dépendant dans une institution spécialisée.

Plus généralement, **deux tiers des Français ne trouvent pas envisageable de vivre eux-mêmes dans un établissement pour personnes âgées à l'avenir**. Ce refus de vivre dans ce type d'institution concerne surtout les jeunes de moins de 25 ans et encore plus particulièrement les personnes à faibles revenus, compte tenu du coût que représente l'hébergement au sein de ce type d'établissement.

Les aidants ne se sentent pas suffisamment soutenus par les pouvoirs publics

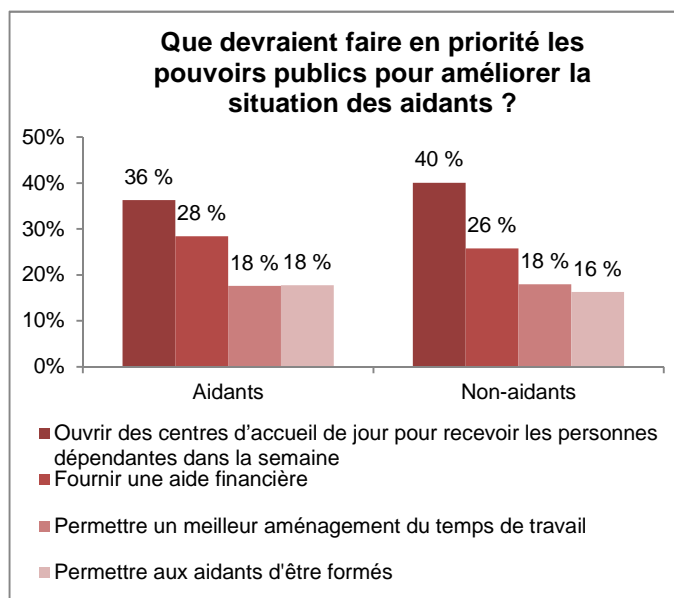
Conscients des dépenses qui peuvent être engagées pour une personne âgée dépendante, **67 % des aidants seraient prêts à épargner davantage en prévision d'une éventuelle situation de dépendance les concernant**, soit 10 points de plus que les non-aidants.

Cependant, deux aidants sur trois pensent qu'il revient à l'État et aux pouvoirs publics de prendre en charge financièrement les personnes âgées dépendantes. Un aidant sur quatre est plutôt d'avis que c'est le rôle de la famille de la personne dépendante et seulement 8 % pensent que les personnes âgées dépendantes doivent elles-mêmes épargner et souscrire à une assurance privée. Ces répartitions sont quasiment identiques à celles que l'on observe dans la population dans son ensemble.

Huit aidants sur dix ont le sentiment de ne pas être suffisamment aidés et considérés en tant qu'aidants par les pouvoirs publics. Plus de la moitié d'entre eux pensent qu'il n'y a, de manière générale, pas assez d'intervention de l'État en matière économique et sociale, soit 7 points de plus que les non-aidants. Cette différence reste significative même si l'on tient compte de l'âge et du sexe des répondants.

Ce besoin d'aide de la part des pouvoirs publics est particulièrement élevé chez les personnes qui considèrent qu'il revient à l'État de prendre en charge financièrement les personnes dépendantes. Il concerne huit de ces personnes sur dix, contre sept sur dix parmi les personnes qui considèrent que la responsabilité financière des personnes dépendantes revient à la famille.

Quand on interroge les Français sur les actions que devraient mener en priorité les pouvoirs publics pour améliorer la situation des aidants, l'opinion des non-aidants est très proche de celle des aidants. Les mesures les plus citées sont celles dirigées directement en faveur des aidants, en particulier le fait de recevoir une aide financière (28 % chez les aidants) ou, dans une moindre mesure, le fait d'être formé ou d'avoir un meilleur aménagement du temps de travail (18 % respectivement). L'ouverture de centres d'accueil de jour est, quant à elle, citée par 36 % des aidants et 40 % des non-aidants.



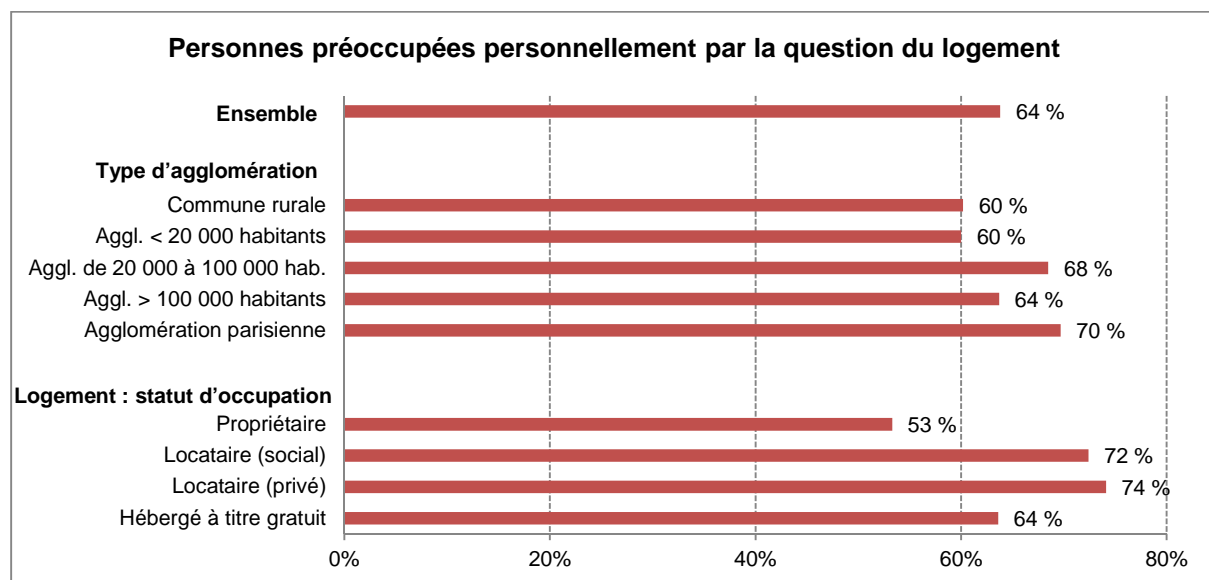
Le logement, un sujet de préoccupation majeur pour les Français

- Une personne sur trois considère que l'amélioration des conditions de logement des familles devrait constituer la priorité de la politique familiale.
- Six personnes sur dix préfèrent que les locataires d'un logement social dont les revenus dépassent le seuil autorisé paient un surloyer plutôt que de les obliger à déménager.

En 2017, près de quatre ménages sur dix sont locataires de leur résidence principale⁴. Dans le paysage locatif français, le parc social occupe une place importante, puisqu'il concerne plus de quatre locataires d'un logement non meublé sur dix⁵. Parmi les personnes les plus directement concernées, il faut ajouter aux plus de dix millions de personnes vivant dans un logement social celles en attente d'une proposition de logement social (1,8 million fin 2016, y compris les personnes disposant déjà d'un tel logement et souhaitant déménager)⁶.

Le logement, une préoccupation majeure chez les locataires du parc social comme du parc privé

Les problèmes liés aux tensions sur le marché du logement et à la charge financière⁷ que celui-ci représente se manifestent dans le fait que **plus de six personnes sur dix se disent « personnellement préoccupées » par la question du logement (64 % en 2017)**. Cette préoccupation est particulièrement présente dans **l'agglomération parisienne** et dans les **agglomérations moyennes** (entre 20 000 et 100 000 habitants), où elle est exprimée par environ sept personnes sur dix. Elle dépend également du statut d'occupation : 53 % des propriétaires déclarent être « beaucoup » ou « assez » préoccupés par ce sujet, contre **72 % des locataires d'un logement social et 74 % des locataires du parc privé**.



⁴ Arnold C., 2017, « Le parc de logements en France au 1^{er} janvier 2017 », *Insee Focus*, n°103, décembre.

⁵ Laferrère A., Pouliquen E., Rougerie C. (dir.), 2017, « Les conditions de logement en France – édition 2017 », Paris, Insee, p102-103.

⁶ Ministère de la cohésion des territoires : <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-chiffres-du-logement-social>.

⁷ Pour des données récentes sur la question, voir le « Rapport de la commission des comptes du logement – Edition 2016 » (Ministère de la transition écologique et solidaire), publié en avril 2017.

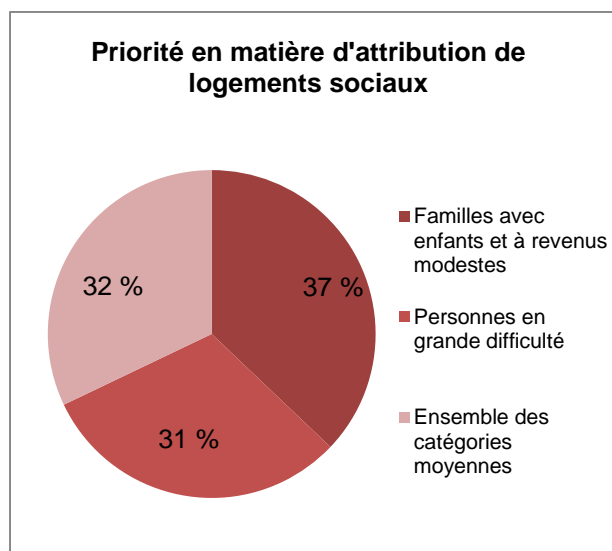
D'après les personnes interrogées, le logement constitue d'ailleurs une des deux principales priorités à fixer à la politique familiale. En 2017, 31 % des Français estiment que la priorité de la politique familiale devrait consister à « permettre aux familles de mieux se loger » et 35 % d'entre eux jugent qu'elle devrait « permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle », loin devant les autres objectifs proposés⁸.

Sept personnes sur dix estiment avoir des revenus trop élevés pour accéder à un logement social

L'accès au parc social est soumis à une condition de ressources, modulée en fonction de la composition du ménage et du lieu de résidence. Toutefois, la multiplicité des dispositifs rend en théorie l'accès au logement social possible à un large éventail de revenus, même au-delà du revenu médian.

71 % des Français considèrent pourtant que leurs revenus sont trop élevés pour y accéder. Une personne en recherche d'emploi sur deux juge ses ressources trop importantes pour obtenir un logement social ; c'est également le cas de **deux employés ou ouvriers en emploi sur trois**.

En revanche, on constate peu de variations d'une catégorie sociale à l'autre à propos du type de ménages auquel attribuer en priorité les logements sociaux : pour **37 % des Français**, il faudrait **privilégier les familles aux revenus modestes**, tandis que **31 %** souhaitent concentrer les efforts sur les **personnes en grande difficulté**. Enfin, **32 % des Français se prononcent au contraire pour un accès ouvert à l'ensemble des catégories moyennes**. Les seules variations discernables renvoient au niveau de revenu du ménage : les personnes qui appartiennent à un ménage percevant de 1 400 euros à 3 800 euros par mois choisissent plus souvent la priorité à l'ouverture du parc social à l'ensemble des catégories moyennes que les ménages dont les revenus dépassent 3 800 euros (34 %, contre 25 %).



Pour deux tiers des Français, la priorité est de cibler les familles aux revenus modestes ou les personnes en grande difficulté, mais la majorité d'entre eux ne sont pas pour autant favorables à **obliger les locataires de logements sociaux dont les revenus dépasseraient le plafond à quitter leur logement**. Au contraire, **six personnes sur dix préfèrent leur permettre de rester, à condition de payer un surloyer**. Même parmi ceux qui mettent la priorité sur le ciblage de l'attribution des logements sociaux vers les familles avec enfants à revenus modestes ou les personnes en grande difficulté, un peu plus d'une personne sur deux (54 %) préfère l'option du surloyer à l'obligation de quitter le logement.

⁸ Autres réponses : « Rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonomes à l'égard de leur famille » (18 %) ; « Rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant » (11 %) ; « Soutenir la natalité » (5 %).

Le Baromètre DREES permet de mesurer l'évolution perçue des politiques sanitaires et sociales

Un outil de suivi conjoncturel depuis 2000

Le Baromètre d'opinion de la DREES suit chaque année depuis 2000 l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions (assurance maladie, retraite, famille, handicap, dépendance, solidarité, lutte contre la pauvreté et l'exclusion) ainsi que sur les inégalités et la cohésion sociale (depuis 2014). 3 009 personnes ont été interrogées dans le cadre de ce Baromètre en 2017.

À la demande de la DREES, l'institut BVA a réalisé l'enquête d'octobre à décembre 2017, en face-à-face, auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas, par sexe, âge, profession de la personne de référence, après stratification par grande région et catégorie d'agglomération.

Le caractère annuel et l'ancienneté de ce baromètre en font un outil de suivi conjoncturel indispensable pour appréhender l'évolution de l'opinion des Français sur les politiques dont le Ministère des Solidarités et de la Santé a la charge, tant en matière de santé que de solidarité. Le Baromètre apporte un éclairage complémentaire aux travaux menés habituellement par la DREES, puisqu'il permet de mettre en parallèle les évolutions perçues et réelles des politiques sanitaires et sociales. Il est notamment utilisé à ce titre par des chercheurs en sociologie et en science politique.

Appréhender l'opinion sur dix thématiques

Le questionnaire vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes.

Il s'articule autour de plusieurs modules thématiques cités ci-dessous. Les thèmes suivis d'un astérisque (*) sont davantage approfondis cette année, grâce à la présence de questions supplémentaires bisannuelles.

- **Inégalités** (inégalités de revenus, inégalités entre femmes et hommes, justice sociale, etc.) ;
- **Pauvreté et exclusion** (évolution de la pauvreté, définition des personnes exclues, opinion sur le montant et l'efficacité du RSA et des allocations chômage, etc.) ;
- **Protection sociale** * (financement de la protection sociale, ciblage des prestations sur les plus modestes ou les seuls cotisants, etc.) ;
- **Retraites** * (âge de départ anticipé et souhaité, niveau de vie des retraités, réformes souhaitées pour préserver le système de retraite, etc.) ;
- **Santé** * (perception de l'état de santé de la population, qualité et accès aux soins, risque sanitaire, inégalités de santé, réformes souhaitées, etc.) ;
- **Famille** (objectif que doit poursuivre la politique familiale, durée du congé maternité, mode de garde privilégié pour les enfants en bas âge, etc.) ;
- **Handicap** * (effort de la société envers les personnes handicapées, etc.) ;
- **Dépendance** * (création d'une cotisation obligatoire pour aider financièrement les personnes dépendantes, statut des aidants, etc.) ;
- **Logement** * (difficulté pour se loger, etc.) ;
- **Cohésion sociale** * (sentiment d'intégration, laïcité, discriminations, non-recours, etc.).

En savoir plus sur le Baromètre d'opinion de la DREES et sur l'évolution des résultats de 2000 à 2017

Site Web :

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/aide-et-action-sociale/article/le-barometre-d-opinion-de-la-drees>

Publications 2018

- * BVA, 2018, « Principaux résultats du baromètre DREES 2017 », Rapport pour la DREES, mars.
- * Bianquis G. et Castell L., 2018, « Les attentats nous terrorisent-ils ? L'impact des attentats du 13 novembre 2015 sur l'opinion publique », *Les dossiers de la DREES*, n°24, janvier.
- * Papuchon A., 2018, « Les jeunes adultes : des points de vue hétérogènes sur le système de protection sociale », *Informations sociales*, n° 197-198, à paraître.
- * Perron-Bailly É., 2018, « Précarité énergétique : comment mesurer la sensation de froid ? », *Études et résultats*, n°1053, février.

Autres publications récentes utilisant le Baromètre

- * Castell L., Dennevault C., 2017, « Qualité et accès aux soins : que pensent les Français de leurs médecins ? », *Études et Résultats*, n°1035, octobre.
- * Grislain-Létrémy C. et Papuchon A., 2017, « La diminution du soutien aux transferts universels en France : les conceptions du système de protection sociale ébranlées par la crise de 2008 ? », *Revue française des affaires sociales*, n°1, p. 208-229.
- * Papuchon A., 2017, « Rôles sociaux des femmes et des hommes - L'idée persistante d'une vocation maternelle des femmes malgré le déclin de l'adhésion aux stéréotypes de genre », in Collet M., Pénicaud É., Rioux L. (dir.), *Femmes et hommes, l'égalité en question*, p. 81-96.
- * Papuchon A. et Perron-Bailly É., 2017, « La situation sociale vue par les Français : le choc de la crise de 2008 s'estompe », *Études et Résultats*, n°1000, mars.
- * Perron-Bailly É., 2017, « Handicap, dépendance et pauvreté : les Français solidaires des plus vulnérables », *Études et résultats*, n°990, janvier.

En savoir plus sur la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)

La DREES est le service statistique du Ministère des Solidarités et de la Santé. Elle a pour mission l'observation, l'expertise et l'évaluation dans les domaines de la santé et la solidarité, afin d'éclairer l'action publique.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>